

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

**ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008**

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	11 - 12



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
Institut québécois de planification financière

Nous avons vérifié le bilan de l'**Institut québécois de planification financière** au 31 mars 2008 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Institut. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal, le 28 avril 2008

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

2

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	(12 mois)	(3 mois)
PRODUITS		
Formation et examen	2 693 353 \$	242 549 \$
Cotisations annuelles, congrès et publicité	1 263 712	223 772
Matériel didactique	130 930	1 030
Intérêts	<u>88 950</u>	<u>13 621</u>
	<u>4 176 945</u>	<u>480 972</u>
CHARGES		
Frais de cours (relevé A)	1 804 158	213 365
Service des communications (relevé B)	1 016 317	182 652
Frais d'administration (relevé C)	882 223	167 533
Intérêts et frais de banque	<u>46 396</u>	<u>15 231</u>
	<u>3 749 094</u>	<u>578 781</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>427 851</u></u> \$	<u><u>(97 809)</u></u> \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

3

	31 mars 2008 (12 mois)			31 mars 2007 (3 mois)
	Investis en actifs incorporels	Investis en immobilisations	Non affectés	Total
SOLDE D'OUVERTURE	307 079 \$	86 313 \$	617 607 \$	1 010 999 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(154 602)	(25 037)	607 490	427 851
Investissements en immobilisations et en actifs incorporels	<u>88 728</u>	<u>6 720</u>	<u>(95 448)</u>	<u>-</u>
SOLDE DE CLÔTURE	<u>241 205 \$</u>	<u>67 996 \$</u>	<u>1 129 649 \$</u>	<u>1 438 850 \$</u>

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

BILAN AU 31 MARS 2008

4

	2008	2007
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	30 909 \$	100 144 \$
Dépôts à terme, taux de 4,15 et 5,10 %	1 856 732	1 375 138
Débiteurs (note 4)	168 653	181 752
Frais payés d'avance	<u>228 189</u>	<u>64 155</u>
	2 284 483	1 721 189
DÉPÔT À TERME , taux de 5,10 %	-	522 421
IMMOBILISATIONS (note 5)	67 996	86 313
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	241 205	307 079
FRAIS REPORTÉS , au coût	<u>-</u>	<u>24 405</u>
	<u>2 593 684</u> \$	<u>2 661 407</u> \$
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 043 363 \$	580 873 \$
Produits reportés	<u>111 471</u>	<u>1 069 535</u>
	<u>1 154 834</u>	<u>1 650 408</u>
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	67 996	86 313
Investis en actifs incorporels	241 205	307 079
Non affectés	<u>1 129 649</u>	<u>617 607</u>
	<u>1 438 850</u>	<u>1 010 999</u>
	<u>2 593 684</u> \$	<u>2 661 407</u> \$

AU NOM DU CONSEIL

 , administrateur
 , administrateur

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

5

	2008	2007
	(12 mois)	(3 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	427 851 \$	(97 809) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	18 958	5 055
Amortissement des frais reportés	24 405	5 962
Amortissement des actifs incorporels	59 627	8 922
Perte sur la radiation d'immobilisations et d'actifs incorporels	35 374	-
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	<u>65 680</u>	<u>-</u>
	631 895	(77 870)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(646 509)</u>	<u>1 066 181</u>
	<u>(14 614)</u>	<u>988 311</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(6 720)	-
Acquisition d'actifs incorporels	(88 728)	-
Variation des dépôts à terme	40 827	(910 000)
Addition aux frais reportés	<u>-</u>	<u>(4 000)</u>
	<u>(54 621)</u>	<u>(914 000)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(69 235)	74 311
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>100 144</u>	<u>25 833</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>30 909</u></u> \$	<u><u>100 144</u></u> \$

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Institut, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui régit les sociétés à but non lucratif, fixe les normes de qualification de base en matière de planification financière, veille à la protection du public, édicte les règles de formation continue obligatoire des planificateurs financiers et décerne les diplômes attestant d'une compétence distinctive liée aux normes les plus élevées.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

CONSTATATION DE PRODUITS

L'Institut utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits d'inscription aux cours de formation sont constatés à titre de produits lorsque la formation a lieu. Les cotisations annuelles des membres sont effectuées sur une base volontaire et sont constatées lors de l'encaissement.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le chapitre 3855 établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Conformément à ces normes, les actifs financiers et les passifs financiers doivent être évalués à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'évaluation au cours des périodes subséquentes est fonction des catégories d'instruments financiers, c'est-à-dire selon que ces derniers sont détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à échéance, disponibles à la vente, ou qu'ils représentent des prêts et créances ou des passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction. La catégorie « détenue à des fins de transaction » s'applique lorsque l'entité effectue des opérations au titre d'un instrument financier et la norme permet que tout instrument financier soit irrévocablement désigné comme détenu à des fins de transaction au moment de la constatation initiale. La catégorie « détenue jusqu'à échéance » s'applique seulement si des conditions spécifiques sont remplies à l'égard de l'actif financier et si l'entité a la capacité et l'intention de conserver l'actif financier jusqu'à échéance. Un actif financier peut être classé comme « disponible à la vente » lorsqu'il n'a pas été classé comme détenu à des fins de transaction, détenu jusqu'à échéance, ou qu'il ne correspond pas à un prêt ou à une créance.

Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme « détenus à des fins de transaction » sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées aux résultats de l'exercice. Les actifs financiers classés comme « détenus jusqu'à leur échéance », les prêts et créances et les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction sont évalués au coût. Les actifs financiers classés comme « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes s'y rattachant sont constatés directement à l'état de l'évolution des actifs nets.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les équivalents de trésorerie consistent en dépôts à terme assortis d'échéances de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Équipement de bureau	dégressif	20 %
Équipement informatique	dégressif	30 %
Équipement téléphonique	dégressif	30 %
Améliorations locatives	linéaire	Durée du bail

ACTIFS INCORPORELS

Les logiciels et le site Web sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Le droit de propriété sur la revue « La Cible » n'est pas amorti. Il est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il a subi une perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent. La juste valeur est calculée en fonction des flux de trésorerie actualisés.

FRAIS REPORTÉS

Les frais reportés sont constitués de frais de développement des cours de la formation de base de la formation continue. Ces frais sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans suivant le début des cours.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

3. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Conseil des normes comptables a publié de nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, soit les chapitres 3862, « Instruments financiers - informations à fournir » et 3863, « Instruments financiers - présentation ».

Les obligations de fournir des informations qualitatives et quantitatives sur l'exposition aux risques liés aux instruments financiers sont plus exhaustives que celles requises actuellement en vertu du chapitre 3861, Instruments financiers - information à fournir et présentation, et en reprennent telles quelles les règles de présentation.

La société prévoit appliquer ces nouvelles normes au cours du prochain exercice et la direction est d'avis que leur application ne devrait avoir aucune incidence importante sur ses états financiers au cours de la première période d'application.

4. DÉBITEURS

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Comptes clients	77 026 \$	137 747 \$
Intérêts à recevoir	63 782	44 005
Taxes à la consommation	<u>27 845</u>	<u>-</u>
	<u><u>168 653</u></u> \$	<u><u>181 752</u></u> \$

5. IMMOBILISATIONS

	<u>2008</u>			<u>2007</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	7 939 \$	4 306 \$	3 633 \$	8 943 \$
Équipement informatique	48 428	27 131	21 297	27 358
Équipement téléphonique	16 627	16 091	536	766
Améliorations locatives	<u>89 871</u>	<u>47 341</u>	<u>42 530</u>	<u>49 246</u>
	<u><u>162 865</u></u> \$	<u><u>94 869</u></u> \$	<u><u>67 996</u></u> \$	<u><u>86 313</u></u> \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

9

6. ACTIFS INCORPORELS

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	98 716 \$	44 321 \$	54 395 \$	68 179 \$
Site Web	79 200	23 760	55 440	41 850
Droit de propriété sur la revue « La Cible »	<u>131 370</u>	<u>-</u>	<u>131 370</u>	<u>197 050</u>
	<u>309 286 \$</u>	<u>68 081 \$</u>	<u>241 205 \$</u>	<u>307 079 \$</u>

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Institut dispose d'un crédit bancaire de 400 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % et garanti par un dépôt à terme.

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

a) L'Institut s'est engagé, en vertu de baux pour le local qu'il occupe et de l'équipement, à verser un montant de 769 314 \$ d'ici à 2015. Les versements exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2009	124 262 \$
2010	124 262
2011	124 262
2012	117 542
2013 à 2015	278 986

b) L'Institut s'est engagé, en vertu d'un contrat de publication de la revue « La Cible » et d'un bulletin électronique, à verser des redevances de 25,00 \$ par abonnement jusqu'en décembre 2008. De plus, il doit verser une redevance annuelle d'un montant de 40 500 \$ pour l'exercice 2009.

c) L'Institut s'est engagé à verser la somme de 189 000 \$ durant le prochain exercice pour la publication de 3 000 exemplaires d'un produit appelé « La Collection de l'IQPF ».

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

10

9. OPÉRATION NON MONÉTAIRE

Le 29 février 2008, le Conseil d'administration a approuvé la remise d'un exemplaire gratuit de « La Collection de l'IQPF » à chacun des membres. La juste valeur de cette opération non monétaire, au montant de 360 000 \$, a été établie en fonction du coût de production des exemplaires et comptabilisée dans les charges de l'exercice sous la rubrique « Papeterie et impression ».

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le classement des instruments financiers se détaille comme suit :

	2008			
	Valeur comptable		Juste valeur	
	Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Total ⁽¹⁾	Total
Actifs financiers				
Encaisse	30 909 \$	- \$	30 909 \$	30 909 \$
Dépôt à terme	1 856 732	-	1 856 732	1 856 732
Débiteurs	-	140 808	140 808	140 808
	<u>1 887 641 \$</u>	<u>140 808 \$</u>	<u>2 028 449 \$</u>	<u>2 028 449 \$</u>

⁽¹⁾ Représente uniquement la valeur comptable des actifs financiers inclus dans le poste correspondant du bilan.

	2008		
	Valeur comptable		Juste valeur
	Détenus à des fins autres que de transaction	Total ⁽¹⁾	Total
Passifs financiers			
Comptes fournisseurs et charges à payer	683 363 \$	683 363 \$	683 363 \$

⁽¹⁾ Représente uniquement la valeur comptable des passifs financiers inclus dans le poste correspondant du bilan.

Durant l'exercice terminé le 31 mars 2007, l'Institut a classé l'ensemble de ses actifs et passifs financiers dans la catégorie « détenue à des fins de transaction ».

11. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008**

11

	2008	2007
	(12 mois)	(3 mois)
RELEVÉ A - FRAIS DE COURS		
Salaires et charges sociales	600 977 \$	137 060 \$
Enseignements et préparation	256 417	13 500
Déplacements	216 235	23 475
Papeterie et impression	486 585	24 197
Fournitures	62 104	4 826
Préparation et correction d'examens	35 359	-
Location de salles	75 781	4 345
Redevances	46 295	-
Amortissement des frais reportés	<u>24 405</u>	<u>5 962</u>
	<u>1 804 158 \$</u>	<u>213 365 \$</u>

RELEVÉ B - SERVICE DES COMMUNICATIONS

Salaires et charges sociales	363 058 \$	86 775 \$
Publicité et promotion	312 871	67 982
Frais de congrès	232 014	-
Redevances à la revue « La Cible »	79 356	23 423
Manuel des normes professionnelles	17 145	491
Dépliants promotionnels	2 916	3 981
Événements spéciaux	5 834	-
Rapport annuel	<u>3 123</u>	<u>-</u>
	<u>1 016 317 \$</u>	<u>182 652 \$</u>

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

12

	2008	2007
	(12 mois)	(3 mois)
RELEVÉ C - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	137 164 \$	31 887 \$
Honoraires professionnels	204 822	44 870
Loyer	112 831	28 049
Déplacements	69 927	10 628
Entretien et réparations	21 610	6 669
Jetons de présence	29 600	9 600
Frais de bureau	31 692	6 288
Communications	27 555	6 600
Formation du personnel	14 169	495
Frais de poste	20 663	3 414
Élections	10 533	690
Assurances	9 167	2 300
Frais divers	10 103	76
Mauvaises créances	2 748	1 990
Amortissement des immobilisations	18 958	5 055
Amortissement des actifs incorporels	59 627	8 922
Perte sur la radiation d'immobilisations et d'actifs incorporels	35 374	-
Baisse de valeur du droit de propriété sur la revue « La Cible »	65 680	-
	<u>882 223</u> \$	<u>167 533</u> \$